

Communiqué de presse : La biodiversité et les Objectifs de développement durable¹

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 établit un cadre ambitieux d'objectifs et de cibles universels et indivisibles pour faire face à de multiples défis mondiaux de la société. La biodiversité et les écosystèmes occupent une place importante dans un grand nombre des Objectifs de développement durable (ODD) et leurs cibles connexes. Ils contribuent directement au bien-être humain et aux priorités du développement.

La biodiversité est au cœur de nombreuses activités économiques, en particulier celles qui sont liées à l'agriculture et à l'élevage, à la foresterie et à la pêche. Près de la moitié de la population mondiale dépend des ressources naturelles pour sa subsistance, et de nombreuses autres populations vulnérables dépendent directement de la biodiversité pour répondre à leurs besoins de subsistance quotidiens.

Le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et ses Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, adoptés en vertu de la Convention sur la diversité biologique, ont été reconnus en tant que cadre mondial d'actions prioritaires dans le domaine de la biodiversité. Les ODD et le Plan stratégique sont complémentaires et se renforcent mutuellement, la mise en œuvre de l'un contribuant à la réalisation de l'autre.

Voici comment la biodiversité joue un rôle essentiel dans la réalisation des Objectifs de développement durable :

ODD 1 – Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes partout

La biodiversité fournit des ressources, en particulier aux pauvres dans des zones rurales. Les services écosystémiques et d'autres biens non commercialisés comptent pour entre 50% et 90% de la totalité des sources de moyens de subsistance parmi les pauvres des zones rurales et les foyers vivant dans les forêts.

ODD 2 – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

La biodiversité est un élément essentiel de la sécurité alimentaire et un moyen d'améliorer la nutrition. Un grand nombre des populations les plus vulnérables dépendent d'aliments récoltés dans des écosystèmes naturels, tels que les forêts, les prairies, les océans et les rivières. La biodiversité sous-tend aussi les fonctions des écosystèmes, telles que la pollinisation, le maintien de la fertilité du sol et la qualité de l'eau, essentielle à la productivité agricole.

ODD 3 – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Près d'un décès sur quatre dans le monde est attribué à des facteurs de risque environnementaux. Les écosystèmes sains aident à atténuer la propagation et les effets de la pollution en séquestrant et en éliminant certains types de pollution de l'air, de l'eau et des sols. La diversité biologique agricole contribue à augmenter la production durable, réduire la nécessité de pesticides et d'autres intrants

¹ Toutes les informations pour ce communiqué de presse sont tirées du dossier de politique intitulé : *Biodiversity and the 2030 Agenda for Sustainable Development*, consulter www.cbd.int/development/doc/biodiversity-2030-agenda-policy-brief-en.pdf

chimiques, profitant ainsi à la santé humaine. En outre, une grande proportion de la population mondiale dépend des médicaments traditionnels dérivés de la biodiversité pour leurs soins de santé.

ODD 5 – Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Les femmes jouent un rôle vital dans l'agriculture, la nutrition et le bien-être des familles et des communautés. La reconnaissance du rôle des femmes en tant que gestionnaires des ressources naturelles est un élément central du développement durable. En outre, l'appauvrissement des écosystèmes et des services écosystémiques associés peuvent perpétuer les inégalités entre les sexes, en augmentant le temps que passent les femmes et les enfants à effectuer certaines tâches, telles que la récolte de ressources précieuses, notamment le carburant, la nourriture et l'eau.

ODD 6 – Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Les écosystèmes contribuent à maintenir l'approvisionnement en eau et sa qualité, et protègent contre les dangers et les catastrophes liées à l'eau. Par exemple, les zones humides jouent un rôle de stockage d'eaux de surface et d'eau souterraine, et réduisent le risque d'inondation. Ils contribuent également à la capture, au traitement et à la dilution des polluants. De même, la végétation, telle que les prairies et les forêts, soutient le bon fonctionnement des bassins versants. La gestion des écosystèmes afin de préserver ces types de service est en général plus efficace par rapport au coût que l'emploi de technologies construites.

ODD 8 – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

La biodiversité et les écosystèmes sous-tendent un grand nombre d'activités économiques nationales et mondiales, notamment celles qui sont liées à l'agriculture, aux forêts, à la pêche et à l'aquaculture, à l'énergie, au tourisme, aux transports et au commerce. La conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique peuvent conduire à une plus grande productivité, une utilisation plus efficace de ressources et leur viabilité à long terme.

ODD 9 – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

La biodiversité et des écosystèmes sains peuvent fournir une infrastructure naturelle fiable et efficace par rapport au coût. Par exemple, les récifs coralliens et les forêts de mangroves protègent les côtes contre les inondations, qui devraient augmenter avec les changements climatiques. Les infrastructures naturelles telles que la végétation dans les villes peut réduire la contamination des étendues d'eau par la pollution. Ces infrastructures vertes peuvent offrir de multiples avantages et sont souvent plus efficaces que les infrastructures construites en termes de coût, de longévité et d'efficacité.

ODD 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Les écosystèmes et la biodiversité sous-tendent le fonctionnement quotidien des établissements humains en fournissant les services de base et les conditions qui permettent, soutiennent et protègent la production, la consommation et les habitations humaines. Les ressources biologiques fournissent un grand nombre des aliments, des matériaux de construction, de l'énergie et des médicaments consommés par les centres urbains. Une planification urbaine qui intègre les considérations relatives à la biodiversité peut contribuer à des établissements humains plus durables, plus efficaces par rapport au coût et plus sains.

ODD 12 – Établir des modes de consommation et de production durables

La consommation et la production de tous les biens et services nécessite la transformation de nombreuses ressources naturelles qui, à son tour, a des incidences sur la biodiversité. Les modes de consommation et de production non durables actuels peuvent diminuer la capacité des écosystèmes de fournir des services aux industries et aux communautés qui en dépendent. L'emploi d'approches plus propres et plus économes en ressources, qui réduisent au minimum les déchets et les polluants peut offrir des possibilités économiques et une meilleure qualité de vie tant aux consommateurs qu'aux producteurs, et bénéficier en même temps à la biodiversité.

ODD 13 – Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les écosystèmes des forêts, des tourbières, des zones humides, des océans et des côtes constituent d'importants puits de carbone mondialement, et leur conservation et utilisation durable est un élément essentiel pour éviter des changements dangereux de la température atmosphérique et du système climatique de la Terre. Les efforts déployés pour protéger et restaurer les habitats offrent des moyens efficaces et éprouvés d'atténuer les changements climatiques. Ces écosystèmes peuvent aussi servir de tampons naturels contre les conditions climatiques extrêmes et d'autres catastrophes, et renforcer l'adaptation aux effets des changements climatiques.

ODD 14 – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les écosystèmes marins et côtiers est un aspect fondamental du développement durable. La biodiversité sous-tend toutes les activités de pêche et d'aquaculture, ainsi que d'autres espèces récoltées pour l'alimentation et les médicaments. La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine et côtière sont essentielles pour veiller à ce que les océans, les mers et les ressources marines de la planète demeurent indispensables.

ODD 15 – Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de manière durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

La conservation, la restauration et l'utilisation durable des écosystèmes terrestres sont essentielles au développement durable. Les cibles de cet objectif comprennent un appel à intégrer les valeurs des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification du développement national et local, les stratégies de réduction de la pauvreté et la comptabilité.

ODD 16 – Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès à tous de la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Les conflits concernant les ressources naturelles, la dégradation et la contamination de l'environnement peuvent être un des facteurs menant à l'insécurité sociale et la violence. Les personnes vulnérables sont souvent touchées de manière disproportionnée. Le renforcement des droits des communautés à la gestion des ressources naturelles, la lutte contre l'exploitation illégale et la corruption, la transparence dans la prise de décisions sur les questions sociales et environnementales constituent tous un processus important vers la construction d'une société ouverte à tous et fondée sur la justice.

ODD 17 – Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

Le Plan stratégique pour la diversité biologique offre des possibilités de renforcer le partenariat mondial dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et de la diffusion de technologies écologiques, et de renforcer les capacités nationales de surveillance de l'avancement du programme de développement durable à l'horizon 2030.

Liens importants

- Biodiversity and the 2030 Agenda for Sustainable Development/Technical Note:
www.cbd.int/development/doc/biodiversity-2030-agenda-technical-note-en.pdf
- Biodiversity and the 2030 Agenda for Sustainable Development/Policy Brief:
www.cbd.int/development/doc/biodiversity-2030-agenda-policy-brief-en.pdf
- Initiative Biodiversité au service du développement de la CBD : www.cbd.int/development/
- Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 :
<https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>
- Objectifs de développement durable : <https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>
- Plan stratégique pour la diversité biologique : 2011-2020: www.cbd.int/sp/
- Objectifs d'Aichi pour la biodiversité : www.cbd.int/sp/targets/